1867. Bibliothèque Ste Geneviève. Entretien 1

30 janvier 1867. crédit d'Entretien —— 6,000f
Sur cette somme 4000f ont été dépensés par anticipation
en 1866. il reste à dépenser en 1867 —— 2000f.

1er trimestre	néant			
2e trimestre	M Roussel Serrurerie —	298 70	382 15	
	M. Duvoir. Calorifère —	500 00	500 00	

Ces Mémoires ont été adressés par moi à l'administration le 10 juillet 1867 avant le règlement et après règlement le 17 février 1868. —— 782 15

3e trimestre	Néant.		
4e trimestre	M. Mathurin Menuiserie	64 94	64 49
	M Solini fumisterie	185 66	178 86
	M Mathurin Menuiserie	397 11	385 38
	M Duvoir Calorifère	500 00	500 00
reportés à 1868	M. Thibault Peinture	3407 49	
	M. Roussel Serrurerie	1171 10	
	M. Allemandet Plomberie	195 34	187 10
	M. Bordard gaz	962 49	939 03
		6884 13	

M. Cloard	tapissier	350 15	306 03
M. Cloard	tapissier	46 20	37 00
M. Cloard	tapissier	142 05	125 95
		538 40	
	d'autre part	6884 13	
	total	7422 53	
à déduire les deux Mémoires de M. Thiebault et M. Roullet		4578 69	
Reste pour le 4e trimestre avant règlement		2843 84	2723 84

~~Moins~~ et les Mémoires de MM. Thiebault et Roullet sont reportés sur 1868.

Récapitulation de l'année	avant règlement	après règlement
1 trimestre	0 0	
2 trimestre	798 70	782 15
3 trimestre	0 0	
4 trimestre	2843 84	2723 84
	3642 54	3505 99





le 25 octobre 1866.

Bibliothèque Ste Geneviève

—

Travaux d'Entretien à Exécuter en 1867.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux Instructions contenues dans la circulaire en date de ce jour, j'ai l'honneur de vous adresser et de soumettre à votre approbation les propositions de travaux à Exécuter en 1867 à la Bibliothèque Ste Geneviève.

Les Travaux d'Entretien ordinaire sont :

Entretien des Calorifères (abonnement).	1000	00
Entretien des appareils de gaz	600	00
Entretien des Couvertures.	600	00
Peinture et Vitrerie	1600	00
Menuiserie	700	00
Serrurerie.	700	00
Service des Eaux	400	00
Fumisterie du bâtiment d'administration	500	00
Travaux divers et imprévus	400	00
	6500	00

Quant aux travaux d'une Nature exceptionnelle tels que Rideaux pour protéger la tapisserie qui décore l'Entrée de la grande Salle, j'ai pu les faire Exécuter pendant le Cours de cette année sur le crédit ordinaire d'Entretien et je ne vois rien en ce moment qui puisse Motiver une allocation Spéciale de crédit.

L'administration cependant doit s'attendre à des travaux assez importants peut être qui devront résulter à la bibliothèque Ste Geneviève, de l'abaissement probable du Sol de la place du Panthéon, mais il n'y a rien de décidé quant à présent relativement à ce nivellement et je dois ajourner toute proposition à ce Sujet.

Je suis avec respect

Monsieur le Ministre

Votre très humble et très obéissant Serviteur

H. Labrouste

architecte de la bibliothèque Ste Geneviève.

MINISTÈRE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX-ARTS.

Direction
des Bâtiments civils.

Palais des Tuileries, le 30 Janvier 1867.

Bibliothèque Ste Geneviève

Répartition du crédit d'Entretien.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer que, par décision du 19 Janvier courant, j'ai compris les bâtiments de la Bibliothèque Ste Geneviève, pour une somme de 6,000f dans la répartition du crédit affecté à l'Entretien des Bâtiments civils, en 1867.

Je vous invite à vous renfermer exactement dans les limites de ce crédit spécialement destiné à l'Entretien des Bâtiments de la Bibliothèque.

Vous voudrez bien aussi faire exécuter les travaux en temps opportun et m'en transmettre les mémoires avant la fin de l'Exercice.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

P. le Ministre et par autorisation
Le Conseiller d'État, Secrétaire général.

Alph. Gautier

Le crédit de 1866 ayant été dépassé de 8000f, dont 4000f ont pu seulement être payés, les 4000f restants seront prélevés sur les 6000f alloués en 1867, et par conséquent vous n'aurez à disposer que de 2000f pendant cet exercice.
E. J. Cardaillac

Mr H. Labrouste, Architecte.

PEINTURE, VITRERIE

THIÉBAULT

ENTREPRENEUR

54, RUE DU CHATEAU D'EAU

PARIS

Paris le 29 avril 67

Monsieur

Bibliothèque Ste Geneviève

Pour l'appartement de monsieur Roussy je vous prie de me dire quels sont les prix quil faut mettre par rouleau de tenture

Car j'ai dit à monsieur Roussy d'aller choisir le papier lui-même en lui disant de prendre du papier analogue à celui quil a actuellement dans son appart. et je vous fait part des prix avant de me permettre de les coller.

Je vous prie de faire réponse si vous autorisez a coller les papiers aux prix de cette facture

Agréez je vous prie monsieur mes salutations empressés

Votre très humble serviteur

Thiébault

MINISTÈRE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX-ARTS.

Direction
des Bâtiments civils.

Palais des Tuileries, le 23 juin 1867.

Mon cher Labrouste

Vous m'avez envoyé les mémoires des travaux d'entretien exécutés en 1866 à la Bibliothèque impériale et à la Bibliothèque Ste Geneviève. Ils dépassent énormément les crédits autorisés. Ainsi,

à la Bibliothèque impériale
vous avez des mémoires pour — 23000f
et les crédits sont de — 16000

excédant — 7000

à la Bibliothèque Ste Geneviève
les mémoires s'élèvent à — 14500f
et le crédit est de — 6500

excédant — 8000.

J'appelle toute

votre attention sur ce point parceque vous aurez sans doute moins à faire cette année, et que vous pourriez peut être payer une partie de cet excédant avec le crédit que je pourrai vous donner pour les besoins de l'exercice 1867.

Mille Compliments.

E. de Caudaillac

MINISTÈRE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX-ARTS.

Direction
des Bâtiments civils.

Bibliothèque Ste Geneviève.

Mémoires des travaux d'entretien.

30 janvier 1867 Crédit 6000
Sur cett. travaux il a été
dépensé en 1866. 4000
Reste à dépenser en 1867
2.000

Palais des Tuileries, le 22 Janvier 1868.

Monsieur, un crédit de 6,000 francs a été affecté à l'entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève pendant l'ex.ce 1867.

Les mémoires que vous avez adressés à l'administration s'élèvent à 4,500 francs; il vous reste par conséquent à en produire pour la somme de 1,500 francs pour épuiser votre crédit.

Je vous prie, Monsieur, d'en presser la rentrée et de me les adresser le plus tôt possible.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur des Bâtiments Civils

E. G. Cardailhac

M. H. Labrouste, architecte

Samedi 2 fév 67

Cher Monsieur Labrouste

Les nouveaux travaux sont à peu près achevés.

La porte nouvelle attend son revêtement. Auriez-vous l'extrême obligeance d'en écrire au tapissier?

Veuillez me croire votre bien dévoué

Henry Trianon

bibliothécaire à la bibl. Ste Geneviève.

7424	76
4573	26
1942	88
13,940	90

Bibliothèque Sainte Geneviève.

Paris, le 12 Décembre 18[illegible]7

Monsieur,

En examinant attentivement les moyens de clôture employés, pour fermer les salles dites de la Réserve, je m'aperçois qu'ils sont complè-tement insuffisants. Non seulement les serru-res des deux portes extérieures qui conduisent à nos dépôts de livres précieux peuvent être ouvertes par les clefs des lieux d'aisance, mais d'autres clefs, m'affirme-t-on, peuvent les ouvrir également. Cet état de choses qui n'a pas eu jusqu'à présent de grands inconvénients m'inspire néanmoins parfois de l'inquiétude. Vous m'avez donné tant de preuves de votre sollicitude pour l'amélioration de l'intérieur de la Bibliothèque que je viens vous demander de prendre une mesure nouvelle pour établir une sécurité plus

A Monsieur Labrouste
membre de l'Institut.

complète à l'égard des livres réservés et des manuscrits. Je désirerais que, vous fissiez poser des serrures de sûreté aux deux portes désignées plus haut; trois clefs de petite dimension seraient suffisantes pour chacune d'elles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Ferdinand Denis

Écrire à M. Royer R. Roullet 16 près l'ancien Boulevard de Courcel
17 arrondissement. pour M. Roullet.
J'ai écrit le 15 janvier

MINISTÈRE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX-ARTS.

Direction
des Bâtiments civils.

Palais des Tuileries, le 7 Mars 1867. 10

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai nommé Mr Lefuel Inspecteur gal des 1re 2e & 7e circonscriptions d'entretien des Bâtiments Civils.

Vous voudrez bien vous mettre en rapport avec Mr Lefuel et lui faire connaître les travaux qu'il y a lieu d'exécuter dans les bâtiments dont l'entretien vous est confié.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre & par Aution :
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général,

Alph Gautier

Série D, n° 2

Monsieur Labrouste (H.). architecte

HL

Monsieur,

J'ai reçu de S. E. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts une lettre semblable à celle qui vous a été adressée, et dont vous voulez bien m'annoncer réception.

J'ai cru, Monsieur, qu'elle était principalement motivée par le désir de me faire connaître la circonscription de mon service et les différents architectes, inspecteurs et vérificateurs, avec lesquels mes fonctions nouvelles pouvaient, à certain moment donné, me mettre plus particulièrement en rapport. Elle m'a semblé, en un mot, avoir tous les caractères d'une circulaire et, en rappelant à chacun de nous les liens qui nous attachent, ne devoir donner lieu à aucune disposition exceptionnelle.

très flatté que les fonctions que Mr.
Le Ministre a bien voulu me confier
puissent établir entre nous des relations
plus suivies, j'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'Architecte,

Votre très humble serviteur.

H. Lefuel

11 Mars 1867.